

pensée, c'est-à-dire l'union, la concorde et l'harmonie entre les deux grandes races qui habitent le Canada.

Cette jeunesse comprendra qu'elle doit s'armer et s'aguerrir dans ce grand arsenal, pour les combats de la vie, tout comme les chevaliers d'autrefois.

La lance et le bouclier que la science et le dévouement de distingués professeurs mettront entre ses mains, seront, je n'en doute pas, mis au service des meilleurs intérêts de la nation canadienne.

A raison de sa haute culture intellectuelle, la jeunesse universitaire a le devoir de poursuivre un idéal digne des temps où nous vivons. Le dix-neuvième siècle sera remarquable en ce qu'il aura assisté au triomphe des droits de l'individu. Le principe de la liberté du sujet fut la première conquête dans cette élocution de l'humanité. Mais cette liberté, si elle n'est pas éclairée par un noble enthousiasme, réchauffée et pour ainsi dire régénérée aux purs rayons de l'amour et du sacrifice, du sentiment du devoir, cette liberté, dis-je, conduit fatalement à l'anarchie et aux abîmes d'un matérialisme dégradant.

L'œuvre de ce siècle, dont nous avons tous salué l'aurore, sera d'enseigner et d'inculquer aux masses combien noble et durable sera le résultat des efforts du devoir et de l'effort collectif, lorsqu'ils reposent sur la base large et solide de la vraie liberté telle que comprise par nos ancêtres.

Hier, c'était la semence des droits que l'on jetait en terre ; demain, c'est la germination des devoirs que l'on verra éclore et grandir.

Ce sentiment du devoir accompli, et ce concours des efforts vers le bien commun, produira une génération forte et vigoureuse dont la province de Québec, le Canada et l'Empire lui-même auront tout le crédit.

Le choix d'un jeune Canadien-Français, M. Talbot Papineau, comme bénéficiaire d'une de ces bourses que ce grand idéaliste, Cecil Rhodes, a mises à la disposition du plus méritant parmi la jeunesse universitaire, ne manquera pas de stimuler le zèle et l'ardeur des jeunes étudiants que je vois devant moi.

Cet avantage précieux donné aux universitaires de l'Empire pour les préparer au rôle distingué que l'avenir leur réserve, ne doit pas être l'apanage exclusif des universités-seurs.